

263, rue de Paris
Case 549
93515 Montreuil Cedex
Métro : Porte de Montreuil

Tél. : 01.55.82.76.55
Télécopie : 01.49.88.07.43
mél : unsen@ferc.cgt.fr

Le syndicat de TOUS les
personnels de l'éducation



Retrouvez nous sur



CGT Educ'action

Bonne année ?

« Je viens de revenir de vacances, la période commence par un écrit réflexif qu'il faut rendre dans le courant du mois, je dois aussi me préparer pour ma seconde visite pédagogique, j'ai commencé la bibliographie de mon mémoire de fin d'année, mais je ne sais pas si j'aurai le temps de lire tous les livres. Il faudrait que les journées fassent 30 heures pour arriver à tout faire dans les temps »

Vous vous reconnaissez ? C'est un témoignage parmi d'autres que nous entendons régulièrement, ce début d'année, nous vous le souhaitons le meilleur possible, mais nous sommes réalistes, nous savons la pression que vous subissez.

Cela peut devenir de la **souffrance au travail.**



La CGT Educ'action syndique les étudiant.e.s des ESPE.

Pour alléger le poids de votre année n'hésitez pas à prendre contact avec le référent ESPE de la CGT Educ'Action (06.84.63.01.60) il pourra répondre à toutes les interrogations que vous pouvez avoir sur le cursus que vous suivez mais aussi vous conseiller dans vos droits dans votre année de titularisation.

La CGT Educ'action lutte pour une ESPÉ qui forme et émancipe :

- Il est possible d'assurer à la fois la qualification des personnels par une reconnaissance sous forme de diplôme (Master) et de permettre une démocratisation des recrutements.
- Un.e enseignant.e en formation doit bénéficier de deux ans d'une formation progressive à l'ESPE, pendant lesquels il a un statut de fonctionnaire stagiaire et est rémunérée
- L'ESPE doit être un lieu de vie pédagogique, la formation et la titularisation doivent être identiques sur l'ensemble du territoire.

Euh... Je suis étudiant.e ou fonctionnaire ?

Vous êtes étudiant.e car la formation est organisée par l'ESPE qui est, aujourd'hui, intégrée à l'université.

Vous êtes fonctionnaire stagiaire car vous avez réussi un concours de la Fonction publique : cela vous ouvre l'ensemble des droits dont bénéficient les fonctionnaires stagiaires dans la Fonction publique.

A ce dernier titre, les stagiaires bénéficient des mêmes droits et ont les mêmes obligations que les agent.e.s de la Fonction publique de l'État.

Si je suis absent.e ? Est-ce que je risque d'être renouvelé.e ?

Les stagiaires bénéficient de congés pour raisons familiales (attention le plus souvent qui ne sont pas de droit, une demande d'autorisation est donc à faire auprès du/de la supérieur.e hiérarchique), congé maternité (possibilité aussi de reporter son stage d'un an pour cette raison), congés pour raison de santé... Tout ceci est détaillé dans la fiche 3 de la note de service 2015-055 du 17 mars 2015.

Attention, conformément aux dispositions de l'article 26 du décret du 7 octobre 1994, "le total des congés rémunérés de toute nature accordés aux stagiaires en sus du congé annuel ne peut être pris en compte comme temps de stage que pour un dixième de la durée statutaire de celui-ci". Autrement dit, une prolongation de stage est nécessaire si le stagiaire a bénéficié de plus de 36 jours de congés rémunérés pendant son année de stage.

Les dates à retenir

Calendrier du mouvement interacadémique

DATE RÉUNION	DISCIPLINES
Mardi 27 février 2018	13H30 OUVERTURE 15H30 EPS
Mercredi 28 février 2018	09H30 PLP 14H00 PLP
Jeudi 1er mars 2018	09H30 PLP 14H00 PLP (dont CPIF)
Vendredi 2 mars 2018 (Si besoin)*	09H30 PLP Fin des travaux : 12h30*
Lundi 5 mars 2018	09H00 SII
	14H00 ECONOMIE GESTION/TERTIAIRE
	15H30 DOCUMENTATION
	16H00 SES
	16H30 ARTS PLASTIQUES 17H00 ARTS APPLIQUES
Mardi 6 mars 2018	09H00 LETTRES CLASSIQUES & LETTRES MODERNES
	10H45 PHILOSOPHIE
	14H00 MATHEMATIQUES
Mercredi 7 mars 2018	09H00 CPE
	11H30 PEGC
	14H30 SVT & SCIENCES PHYSIQUES
Jeudi 8 mars 2018	09H00 ANGLAIS
	10H30 ALLEMAND
	11H30 ESPAGNOL
	14H30 HISTOIRE GEOGRAPHIE
	15H30 EDUCATION MUSICALE
	16H00 ITALIEN 16H30 CPIF/MLDS 17H00 LANGUES REGIONALES/FAIBLE DIFF
Vendredi 9 mars 2018	10 H 30 Psy-EN

Nos élu.e.s prendront contacts avec vous dès que les résultats seront officiels (à la condition que vous ayez fait un dossier de mutation et que vous l'ayez remis à un responsable de la CGT Educ'action)

Les autres dates...

Avril 2018	Inscriptions pour le mouvement intra académique (vœux de postes à formuler) pour le second degré. Rapport évaluation du 2ème trimestre du tuteur et du chef d'établissement.
Mai 2018	Rapport évaluation finale avec avis sur la titularisation du tuteur, du chef d'éta-
Juin 2018	Mi juin : Résultats du mouvement et affectations pour la rentrée 2018. Fin juin : jurys de titularisation.